Informations de base

2002/2237(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapport de la Commission sur les activités de l'Office européen de lutte antifraude OLAF **Subject** 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	CONT Contrôle budgétaire	BÖSCH Herbert (PSE)	04/11/2002

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Environnement	2556	2003-12-22

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/12/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/11/2003	Vote en commission		Résumé
03/11/2003	Dépôt du rapport de la commission	A5-0393/2003	
03/12/2003	Débat en plénière		
04/12/2003	Décision du Parlement	T5-0551/2003	Résumé
04/12/2003	Fin de la procédure au Parlement		
22/12/2003	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2237(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/5/16930

Rapport de la Commission sur les activités de l'Office européen de lutte antifraude OLAF

2002/2237(INI) - 04/12/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Herbert BÖSCH (PSE, A) par 381 voix pour 88 contre et 18 abstentions, le Parlement européen a fait une analyse critique des activités de l'Office antifraude (OLAF). Il appelle à une direction plus forte, à des priorités claires et à une politique d'enquête claire au sein de l'OLAF ainsi qu'à un rôle accru de la commission de supervision de l'OLAF. Les parlementaires ont notamment critiqué l'inefficacité des enquêtes de l'OLAF, le caractère inadéquat de la protection des droits des gens affectés par ses enquêtes et les inconsistances de la politique de communication de l'OLAF. Le rapport a été adopté tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).